

HABILITATION ELECTRIQUE Opérations d'ordre électrique en Basse et Haute Tension

Formation initiale

B1 (v) H1 (v)- B2(v) H2(v) –BR- BC HC – BE HE essais –HO(v) BO

<u>Durée</u>	4 journées – 28 heures
<u>Objectif</u>	Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques en basse et haute tension. Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité.
<u>Public</u>	tout public ayant les pré-requis
<u>Pré-requis</u>	Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considérée sur des ouvrages/ installations électriques (différencier les grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu). Etre en mesure de lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles

PROGRAMME

Connaissances générales

Les effets du courant sur le corps
Les zones d'environnement
Les symboles d'habilitation
La mise en sécurité d'un circuit
L'utilisation des matériels
Les équipements de protection
La conduite à tenir en cas d'accident

Travaux d'ordre électrique

L'identification des ouvrages BT
Les fonctions des matériels électriques BT
Les mesures de prévention
Les niveaux d'habilitation nécessaires
Les différentes consignations (en une ou deux étapes)
L'analyse des risques
La préparation des travaux
Les opérations d'essai (zones d'environnement, risques spécifiques, préparation des essais...)

Travaux d'ordre électrique en haute tension hors tension

L'identification des ouvrages HTA
Les fonctions des matériels électriques HTA
Les mesures de prévention
Les niveaux d'habilitation nécessaires
Les différentes consignations
L'analyse des risques

La préparation des travaux
Les travaux hors tension avec ou sans voisinage
Le respect des consignes du chargé d'exploitation et instructions de sécurité

La rédaction des documents

La consignation

Les travaux hors tension avec ou sans voisinage
Le respect des consignes du chargé d'exploitation et instructions de sécurité
La rédaction des documents.

PRATIQUE

La mise en pratique des acquis théoriques est réalisée sur le site du client et sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant (plateforme de Rungis)

Méthodes & moyens pédagogiques

Animateur

Intervenant ayant les pré-requis conformes à ceux notifiés dans la norme NF C 18-510

Modalité

Présentiel

Moyens pédagogiques

Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique (environnement électrique) – Livret pédagogique

Sessions interentreprises Rungis : plateforme équipée en Haute Tension

Méthode pédagogique

L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction.

Support pédagogique

Mémo format illustré

Modalités d'évaluation des acquis

Epreuve théorique finale par questionnaire destiné à évaluer les savoirs. Ce questionnaire comprend environ une 20ème de questions à choix multiple (QCM). L'apprenant devra obtenir au minimum 70% de bonnes réponses.

Epreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires. Cette épreuve est destinée à évaluer les savoir-faire.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.
Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.

Documents délivrés à l'employeur

Avis et titre pré-rédigés. Attestation

Validité du titre

la validité recommandée par la NF C 18-510 est de 3 ans